

GRILLE TARIFAIRE 2022

La pépinière d'entreprises est un outil immobilier d'entreprise permettant à des entrepreneurs en création ou immatriculés depuis moins de trois ans de bénéficier d'un cadre propice à un bon début d'activité. Quatre principales offres de service caractérisent Le Faisceau Sud :

- **Mise à disposition de locaux adaptés à une jeune entreprise avec un tarif inférieur au coût du marché** (bureau et/ou atelier)
- **Accompagnement personnalisé de l'entrepreneur** / Prise de recul sur l'activité pour prendre les bonnes décisions
- **Services mutualisés** (accueil ; cafétéria ; réception de colis, recommandés ; accès internet ; salle de réunion, imprimante, photocopieur, ...)
- **Un lieu d'échange et d'animation** (mise en relation avec d'autres entrepreneurs, démultiplication de la communication, nouveau carnet d'adresse professionnel, ...)

Pour une durée maximale de 48 mois, l'entrepreneur pourra bénéficier de l'ensemble de ces services avec la signature d'une convention d'occupation temporaire. Les redevances, présentées ci-dessous, sont en H.T.

Pour les 24 premiers mois :

	Redevance mensuelle de base au m ²	Charges mensuelles Charges variables au m ²	Redevance mensuelle au m ²
BUREAUX	8.00 €	2.00 €	10.00 €/m ²
ATELIERS	3.00 €	0.50 €	3.50 €/m ²

Du 25^{ème} au 36^{ème} mois (+ 15 % sur la redevance de base par rapport aux 24 premiers mois) :

	Redevance mensuelle de base au m ²	Charges mensuelles Charges variables au m ²	Redevance mensuelle au m ²
BUREAUX	9.20 €	2.00 €	11.20 €/m ²
ATELIERS	3.45 €	0.50 €	3.95 €/m ²

Du 37^{ème} au 48^{ème} mois (+ 30 % sur la redevance de base par rapport aux 24 premiers mois) :

	Redevance mensuelle de base au m ²	Charges mensuelles Charges variables au m ²	Redevance mensuelle au m ²
BUREAUX	10.40 €	2.00 €	12.40 €/m ²
ATELIERS	3.90 €	0.50 €	4.40 €/m ²

Les charges variables comprennent l'eau, l'électricité, le chauffage/climatisation dans tous les espaces communs, une participation à l'entretien du bâtiment (ménage) et pour les entrepreneur(e)s en bureau, l'électricité dans leur espace privé.

DÉPÔT DE GARANTIE (CAUTION)

L'installation au sein de la pépinière d'entreprises est conditionnée par le versement **d'un dépôt de garantie (caution) de 300 € net de TVA** par entreprise au moment de la signature de la convention d'occupation et après un état des lieux des locaux mis à disposition.

CHARGES PARTICULIÈRES OPTIONNELLES

Impressions et photocopies / Scans :

	Tarif à l'unité en HT
Impression et/ou photocopie noir & blanc	0.006 €
Impression et/ou photocopie couleur	0.060 €

Un code individuel par entreprise sera affecté lors de l'installation sur le site. Un relevé des compteurs sera effectué tous les trimestres et une facturation spécifique sera alors établie.

Machine à affranchir :

La pépinière d'entreprises prend à sa charge la location annuelle de la machine à affranchir. **Il ne sera facturé que le tarif de l'affranchissement.** Un code individuel par entreprise sera affecté lors de l'installation sur le site. Un relevé des compteurs sera effectué tous les trimestres et une facturation spécifique sera alors établie.

Location de salles de réunion :

Pour répondre aux besoins des partenaires et structures de formation, la pépinière d'entreprises propose la mise à disposition des salles de réunion (Espace de rendez-vous et salle de formation).

Deux possibilités sont ainsi proposées :

- **Gratuité pour l'ensemble des professionnels hébergés, pour les entrepreneurs du territoire d'Ardèche Rhône Coiron dans le cadre d'actions ou d'activités relevant du champ de l'économie, pour les partenaires (collectivités, associations, ...) dans le cadre de réunion d'information.**
- **Payant pour les structures dispensant des formations** dont les tarifs sont les suivants :

Salle de formation de 59.80 m ² (25 personnes maximum)	
Mise à disposition à la demi-journée	50.00 € HT
Mise à disposition à la journée	80.00 € HT